

JE PRÊTE A MES VOISINS... ET VOUS ?

Pourquoi ?

N'avez-vous jamais eu besoin d'une perceuse pour faire deux petits trous ? Que faire ? Acheter, louer ou... oser emprunter à son voisin ?

Nous avons tous chez nous des objets que nous utilisons très peu de fois dans l'année. Nos placards regorgent d'autres biens aussi : l'appareil à fondue, la tente, les raquettes de neige...

Ces objets sont utiles, mais impossible de tout avoir chez soi pour des raisons de coût et d'espace. Alors pourquoi ne pas partager entre voisins ?



Le saviez-vous ?

Le temps moyen d'utilisation d'une perceuse sur toute sa durée de vie :

12 minutes

3 avantages clés :



Social :

Tisser de l'entraide entre voisins



Economique :

Acheter moins mais utile et de meilleure qualité



Environnemental :

Préserver nos ressources et générer moins de déchets



L'étiquette « je prête »



Chambéry métropole, le Grand Anancy, Grand Lac-CALB et le SITOIA vous proposent d'apposer une étiquette sur votre boîte aux lettres sur laquelle vous pouvez cocher les familles d'objets que vous êtes prêts à partager pour inviter vos voisins à « oser » frapper à votre porte.



coordonnée par :



Contact : sanvar@critt-savoie.fr / Pour aller plus loin : <http://tiny.cc/jeprete>
valorisationdechets@grandanancy.fr

Important : Le prêt et l'emprunt d'un objet relèvent strictement de la responsabilité des personnes concernées par ce prêt et cet emprunt.